

Document technique

Finale 2024

Athlétisme mixte



PLANIFICATION STRATÉGIQUE DES JEUX DE L'ACADIE 2020-2025

FONDEMENTS STRATÉGIQUES



VISION

CE QUE NOUS VOULONS DEVENIR :

Leaders dans le développement
sportif et culturel de la jeunesse,
de la langue française et de la
culture acadienne

MISSION

NOTRE RAISON D'ÊTRE :

Développer le mouvement des
Jeux de l'Acadie afin de contribuer
à l'épanouissement de la jeunesse
francophone des provinces
atlantiques par l'entremise de
compétitions et d'activités
sportives et culturelles



BUTS

- › Valoriser fierté acadienne et francophone
- › Promouvoir l'activité physique et événements culturels
- › Initier jeunesse à différentes disciplines sportives et culturelles via compétitions, cliniques et ateliers de formation

BUTS

- › Organiser événements sportifs et culturels d'envergure, conférences, colloques et atelier afin de sensibiliser public
- › Favoriser développement de leaders
- › Optimiser chances des jeunes à poursuivre leur développement vers réseaux de compétitions et performances plus élevés

BUTS

- › Agir comme élément déclencheur afin de léguer héritage sportif et culturel aux communautés engagées dans les Jeux
- › Organiser toute activité connexe pour atteindre les fins ci-dessus

VALEURS

CE QUI NOUS DÉFINIT ET NOUS MOTIVE :



FIERTÉ
FRANCOPHONE



MIEUX-ÊTRE



LEADERSHIP



COLLABORATION

VALEURS

SUITE...



INNOVATION



ÉQUITÉ



ESPRIT SPORTIF



BÉNÉVOLAT



Ce document a pour objectif de compléter le document technique approuvé pour la 43^e finale des Jeux de l'Acadie. La partie « générale » complète ce document spécifique à cette discipline sportive.

ATHLÉTISME MIXTE

FORMAT

Il y a trois (3) catégories d'âge soient

- ✪ 12-13 ans
- ✪ 14-15 ans
- ✪ Para-athlétisme 17 ans et moins

La compétition d'athlétisme se déroule sur une période **de deux (2) jours consécutifs**.

Chaque région peut déléguer un athlète par épreuve. Une région peut déléguer un deuxième athlète dans l'épreuve concernée si celui-ci atteint le standard.

ÉPREUVES

FILLES 12-13 ANS		
80 m	4 x 100 m	Javelot (400 g)
150 m	Disque (750 g)	Longueur
800 m	Hauteur (110 cm)	Poids (3 kg)
1200 m		

GARÇONS 12-13 ANS		
80 m	4 x 100 m	Javelot (400 g)
150 m	Disque (750 g)	Longueur
800 m	Hauteur (120 cm)	Poids (3 kg)
1200 m		



FILLES 14 –15 ANS		
100 m	1200 m	Disque (1 kg)
200 m	2000 m	Hauteur (120 cm)
300 m	4 x 100 m	Javelot (500 g)
800 m	Poids (3kg)	Longueur

GARÇONS 14-15 ANS		
100 m	1200 m	Disque (1 kg)
200 m	2000 m	Hauteur (130 cm)
300 m	4 x 100 m	Javelot (600 g)
800 m	Poids (4 kg)	Longueur

PARA-ATHLÉTISME MIXTE 17 ANS ET MOINS		
100 m ambulateur para		
100 m fauteuil roulant		
Lancer du poids para (3 kg)		
Lancer du poids para fauteuil roulant (3 kg)		
Lancer du disque para (750 g)		
Lancer du disque para fauteuil roulant (750 g)		

STANDARDS

Un athlète qui termine en deuxième position dans une épreuve lors des Jeux régionaux (ronde finale) et qui atteint le standard établi dans cette épreuve peut participer à la Finale des Jeux de l'Acadie (voir ci-dessous). Il est également considéré, lors de la Finale, comme étant le substitut du gagnant de cette épreuve advenant que ce dernier ne puisse pas se présenter à la Finale.

Un athlète qui termine en troisième position dans son épreuve lors des Jeux régionaux (ronde finale) et qui atteint le standard établi de l'épreuve peut être inscrit comme substitut lors de la Finale des Jeux de l'Acadie. Il peut alors participer à la Finale dans cette épreuve si le gagnant ou celui qui a atteint le standard aux Jeux régionaux (ronde finale) ne peut pas se présenter à la Finale.

Les standards établis pour chaque épreuve sont publiés dans ce document (fin du document).

Il est à noter qu'il n'y a pas de standard pour la course de relais (4 x 100 m).

Les standards ne s'appliquent pas pour les épreuves de para-athlétisme.



CLASSEMENT

À chacune des épreuves d'athlétisme, les points sont accordés selon la méthode suivante :

1 ^{re} position	= 10 points	6 ^e position	= 4 points
2 ^e position	= 8 points	7 ^e position	= 3 points
3 ^e position	= 7 points	8 ^e position	= 2 points
4 ^e position	= 6 points	9 ^e position	= 1 point
5 ^e position	= 5 points		

Par la suite, les points sont additionnés pour chacune des régions avec le seul et l'unique but de déterminer le classement final pour chaque groupe d'âge.

Une fois le classement des délégations établi pour chaque groupe d'âge, chaque délégation se fera accorder des points pour le Prix de l'Amélioration comme ceux accordés pour toutes autres disciplines.

Si l'athlète est disqualifié ou ne peut terminer l'épreuve, aucun point n'est accordé à la région.

Si une délégation présente deux athlètes à une épreuve, seul le meilleur résultat est comptabilisé pour l'obtention de la bannière. Aucun point n'est accordé au deuxième athlète.

BRIS D'ÉGALITÉ

1. S'il y a égalité dans une épreuve, le nombre de points des positions impliquées est additionné et divisé par le nombre d'athlètes impliqués dans l'égalité.
2. S'il y a égalité au niveau du classement de la discipline, la priorité va à la région qui a amassé le plus de premières positions.
3. Si l'égalité persiste, le nombre de deuxièmes positions est à considérer, et ce jusqu'à la dernière position si nécessaire.
4. Si l'égalité persiste, le Comité technique doit briser celle-ci en se référant au livre de règlements.

EN CAS DE PLUIE

La compétition a lieu même s'il pleut. L'arrêt de la compétition a seulement lieu pour les raisons suivantes : tonnerre, éclairs ou une décision du Comité technique.

Si la compétition est considérée comme incomplète, aucun point n'est décerné pour le classement général et les bannières ne sont pas accordées.



RÈGLEMENTS SPÉCIFIQUES

Les règlements de l'Association Internationale des Fédérations d'Athlétisme (IAAF) sont en vigueur, sauf les règlements suivants :

1. Pour les catégories d'âge de cette discipline, prière de vous référer à la partie « générale » du Document technique.
2. L'athlète peut participer à un maximum de trois (3) épreuves sans compter la course à relais. Par contre, parmi ces trois (3) épreuves, il ne peut faire qu'un maximum de deux (2) épreuves de pistes. **L'athlète doit être inscrit dans le système informatique avant les Jeux Régionaux.**
3. Deux (2) entraîneurs et deux (2) gérants complètent l'équipe. Deux (2) doivent être du sexe féminin et deux (2), du sexe masculin.
4. Étapes à suivre lorsqu'il y a une modification à faire avec les substituts :
 - 4.1. Si un athlète (régulier) ne peut se présenter à la Finale des Jeux de l'Acadie, il doit premièrement être remplacé, lors de l'accréditation, par le substitut inscrit dans l'équipe.
 - 4.2. Si le substitut ne peut se présenter, soit parce qu'il s'est blessé lors des compétitions antérieures ou qu'il n'est pas venu à la Finale des Jeux de l'Acadie, le substitut est un athlète de la délégation. Dans le cas où l'athlète participant à plusieurs épreuves doit être remplacé, il faut préciser qu'un athlète différent peut le remplacer dans chaque épreuve tout en respectant le règlement spécifique numéro 2.
 - 4.3. La deuxième étape (4.2) ne peut se réaliser que s'il y avait un substitut inscrit sur le système informatique de l'équipe, sinon, aucun membre de la délégation ne peut remplacer l'athlète régulier.
 - 4.4. Lors de l'accréditation, une délégation doit annoncer si le substitut remplace l'athlète régulier. Le substitut doit avoir avec lui son formulaire d'inscription.
 - 4.5. En cas de blessure pendant la rencontre d'athlétisme, l'athlète blessé peut être remplacé par un membre de l'équipe d'athlétisme. Cette modification doit s'effectuer à la table d'appel avant le début de l'épreuve par le Chef de mission ou son adjoint. Si ce même athlète blessé veut réintégrer la compétition, il devra avoir en sa possession une note officielle d'un médecin.
 - 4.6. Le COFJA organise une réunion des entraîneurs avant chaque jour de compétition. Tout changement d'athlète régulier, substitut ou membre de la délégation doit être fait à cette réunion.
 - 4.7. Après cette réunion, et jusqu'à 90 minutes avant la première épreuve de cette journée, il peut y avoir des changements en raison de problèmes médicaux. Tout changement doit se faire avec une note officielle d'un médecin.
5. Dans les courses de 80 m, 100 m, 150 m, 200 m, 300 m et le relais, si plus de six (6) régions sont représentées et que la piste n'a que six (6) couloirs, les athlètes sont divisés en vagues.
 - 5.1. Les courses de 80 m, 100 m, 150 m et 200 m sont courues en vagues avec une finale. Le 300 m et le relais sont courus en vagues sans finale. Donc, le meilleur temps des vagues se mérite la première position, le deuxième meilleur temps se mérite la deuxième position, ainsi de suite.



6. La compétition doit être chronométrée électroniquement **et le chronométrage en mode manuel est aussi obligatoire pour venir en soutien en cas de défaillance du système électronique.** Les couloirs et l'ordre des athlètes dans chacune des vagues sont déterminés par un tirage au sort effectué automatiquement par le système informatisé.
- 6.1. Si un problème informatique majeur survient et que la compétition doit être chronométrée manuellement, les couloirs et l'ordre des athlètes sont déterminés par un tirage au sort par les responsables de la compétition avant la tenue de celle-ci. Le tirage au sort doit être fait sous la supervision d'une personne mandatée par La Société des Jeux de l'Acadie inc. Pour les épreuves de piste où il y a des vagues, l'ordre des couloirs se fait par un tirage au sort.
- 6.2. Pour la ronde finale de ces épreuves, les meilleurs temps déterminent l'ordre des couloirs. L'ordre des couloirs sera comme suit :

1 ^{re} position	= 4 ^e couloir	5 ^e position	= 2 ^e couloir
2 ^e position	= 5 ^e couloir	6 ^e position	= 7 ^e couloir
3 ^e position	= 3 ^e couloir	7 ^e position	= 1 ^{er} couloir
4 ^e position	= 6 ^e couloir	8 ^e position	= 8 ^e couloir

7. L'athlète doit porter le chandail de sa région ou un autre maillot dont la couleur de sa région est prédominante.
8. Pour les pistes asphaltées ou synthétiques, les crampons d'une longueur maximale de sept (7) à neuf (9) millimètres sont permis. Pour les pistes en terre battue, les crampons d'une longueur maximale de 14 mm sont permis. Dans les deux cas, le diamètre maximum est de quatre (4) millimètres sauf si le COFJA l'interdit.
9. L'utilisation des blocs de départ est obligatoire pour la catégorie d'âge 14-15 ans pour les courses suivantes : 100 m, 200 m, 300 m et le relais 4 x 100 m.
10. Pour la catégorie d'âge 12-13 ans, les blocs de départ ne sont pas utilisés.
11. Les engins pour la compétition en athlétisme seront fournis sur les lieux de la compétition.
12. Pour toutes les épreuves de pelouse, sauf le saut en hauteur, voici le nombre d'essais permis par athlète :
- 12.1. Tous les athlètes auront droit à trois essais et les ~~huit~~ **quatre** athlètes ayant accompli les meilleures performances valables auront droit à ~~trois~~ **un** essai supplémentaire; au saut en hauteur, chaque athlète aura droit à trois essais après chaque hauteur réussie.
- 12.2. Si un athlète doit se rendre à une épreuve de piste pendant qu'il compétitionne à une épreuve de pelouse, le juge-arbitre pourra autoriser cet athlète, pour un essai à chaque tour, ou pour chaque essai au saut en hauteur, à effectuer son essai dans un ordre différent de ce qui avait été fixé par le tirage au sort avant le début de l'épreuve.
- 12.3. Toutefois, si par la suite, un athlète n'est pas présent pour un essai d'un tour quel qu'il soit, il sera considéré comme y renonçant dès que la période de temps autorisée pour ce tour sera écoulée.



- 12.4. Pour le saut en hauteur, l'athlète devra exécuter ses sauts à la hauteur où se trouve la tige horizontale au moment de son arrivée de l'autre compétition.
13. La hauteur minimale pour le saut en hauteur **lors de la Finale** pour la catégorie d'âges 12-13 ans est de 110 cm pour les filles et de 120 cm pour les garçons. Pour ce qui est de la catégorie d'âges 14-15 ans, la hauteur minimale **lors de la Finale** est de 120 cm pour les filles et de 130 cm pour les garçons.
14. L'athlète sera disqualifié **au premier faux départ** de la course à l'exception du para-athlétisme.
15. Les délégations ont accès à la piste d'athlétisme la veille de la compétition, sauf si le COFJA l'interdit pour diverses raisons. C'est aux équipes d'athlétisme de chaque délégation de s'assurer que leurs bénévoles assurent la sécurité de la pratique et des équipements nécessaires.
16. Pour les records des Jeux de l'Acadie en athlétisme mixte, les conditions suivantes sont applicables :
- 16.1. Le record doit être établi sur une piste ou sur une pelouse approuvée par La Société des Jeux de l'Acadie Inc.
- 16.2. Le record doit être établi en plein air.
- 16.3. Le record doit être établi au cours d'une Finale des Jeux de l'Acadie.
- 16.4. Le record doit être supérieur ou égal au résultat inscrit sur la dernière liste de records des Jeux de l'Acadie pour l'épreuve en question.
- 16.5. Deux (2) méthodes de chronométrage sont reconnues comme officielles : le chronométrage électronique et le chronométrage manuel.
- 16.6. Pour toutes les courses sur pistes chronométrées manuellement, le chronométrage se fera aux 1/10 secondes supérieures.
Exemple: 14.21 s = 14.3 s et 14.26 s = 14.3 s
- 16.7. Le chronométrage électronique entièrement automatique doit utiliser un équipement qui se déclenche automatiquement et qui enregistre automatiquement le temps d'arrivée. Tous les autres appareils de chronométrage sont manuels, sinon ils sont inacceptables.
- 16.8. Un record peut être établi dans une vague.
- 16.9. Conversion des records actuels (manuels) en temps automatique pour comparaison :

Pour les courses de 80 m, 100 m, 150 m et 200 m : si le temps automatique (électronique) est plus lent que le temps manuel du record précédent, il faut déduire 0.24 seconde du temps automatique et comparer les deux (2) temps (ancien et nouveau). Pour comparaison seulement, temps manuel - 0.24 seconde = temps automatique (électronique).

Pour les 300 m, 800 m et 4 x 100m : si le temps automatique (électronique) est plus lent que le temps manuel, il faut déduire 0.14 seconde du temps électronique et comparer les deux (2) temps (ancien et nouveau). Pour comparaison seulement, temps manuel - 0.14 seconde = temps automatique (électronique).

Dans les courses plus longues que le 800 m, c'est-à-dire le 1200 m, et 2000 m, il n'y a pas de conversion à utiliser.



Le temps électronique a préséance sur le temps manuel. Pour les épreuves du 80m, 100m, 150m, 200m et du saut en longueur le vent ne doit pas être supérieur à +2.0 mètres par seconde.

17. Voici les explications des épreuves de para-athlétisme.

17.1. **Lancer du poids para** : Le poids utilisé sera de 3 kg. Les règlements des lancers sont en vigueur. Les athlètes en fauteuils peuvent utiliser un fauteuil de lancers spécialisé ou un fauteuil roulant de tous les jours. Celui-ci peut être encre à une plateforme ou tenu par un bénévole pour éviter qu'il bouge. Les athlètes peuvent demander un assistant de sport (membre de l'équipe d'encadrement) si nécessaire. Cet événement est ouvert aux athlètes ayant un handicap physique, qu'ils soient ambulatoires ou en fauteuil roulant.

17.2. **100 m ambulateur para** : Cette course est ouverte à tous les athlètes ayant un handicap qui ne nécessite pas l'utilisation d'un fauteuil roulant (exemple : athlète ayant un handicap visuel, paralysie cérébrale, amputation). Les blocs de départ ne sont pas nécessaires. Les athlètes ayant un handicap visuel ont le droit de courir avec un coureur guide.

17.3. **100 m fauteuil roulant** : Cette course est réservée aux athlètes ayant un handicap qui nécessite l'utilisation d'un fauteuil roulant (ou aux athlètes qui ne peuvent pas courir en raison de leur handicap). Le port d'un casque protecteur est obligatoire. Les athlètes peuvent utiliser soit un fauteuil de course spécialisé ou leur fauteuil de tous les jours.

17.4. **Lancer du disque para** : Le disque utilisé sera de 750 g. Les règlements des lancers sont en vigueur. Les athlètes en fauteuils peuvent utiliser un fauteuil de lancers spécialisé ou un fauteuil roulant de tous les jours. Celui-ci peut être encre à une plateforme ou tenu par un bénévole pour éviter qu'il bouge. Les athlètes peuvent demander un assistant de sport (membre de l'équipe d'encadrement) si nécessaire. Cet événement est ouvert aux athlètes ayant un handicap physique, qu'ils soient ambulatoires ou en fauteuil roulant.

18. Le Comité organisateur de la Finale des Jeux de l'Acadie doit collaborer avec une des associations provinciales d'athlétisme dans la gestion et l'organisation de la compétition.

19. Les feuilles de pointage sont les feuilles officielles reconnues par La Société des Jeux de l'Acadie Inc. Les résultats sont officiels seulement après vérification du Comité des statistiques du COFJA.

20. Ces feuilles sont signées par la personne responsable de l'épreuve aux activités de pelouse et par le juge-arbitre aux activités de piste après la compétition.



STANDARDS 2024*

Disciplines	Catégorie	Standard
Saut en hauteur	Fém. 12-13 ans	1,22 m
	Masc. 12-13 ans	1,33 m
	Fém. 14-15 ans	1,42 m
	Masc. 14-15 ans	1,53 m
Javelot	Fém. 12-13 ans	21,19 m
	Masc. 12-13 ans	28,90 m
	Fém. 14-15 ans	23,69 m
	Masc. 14-15 ans	33,92 m
Saut en longueur	Fém. 12-13 ans	3,97 m
	Masc. 12-13 ans	4,22 m
	Fém. 14-15 ans	4,15 m
	Masc. 14-15 ans	4,83 m
Poids	Fém. 12-13 ans (3kg)	7,45 m
	Masc. 12-13 ans (3kg)	10,31 m
	Fém. 14-15 ans (3kg)	8,81 m
	Masc. 14-15 ans (4kg)	11,01 m
Disque	Fém. 12-13 ans (750g)	20,56 m
	Masc. 12-13 ans (750g)	25,03 m
	Fém. 14-15 ans (1kg)	20,74 m
	Masc. 14-15 ans (1kg)	39,74 m
Course 80 m	Fém. 12-13 ans	11,42 s
	Masc. 12-13 ans	11,10 s
Course 100 m	Fém. 14-15 ans	13,62 s
	Masc. 14-15 ans	12,58 s
Course 150 m	Fém. 12-13 ans	22,18 s
	Masc. 12-13 ans	20,93 s
Course 200 m	Fém. 14-15 ans	28,93 s
	Masc. 14-15 ans	26,52 s
Course 300 m	Fém. 14-15 ans	49,75 s
	Masc. 14-15 ans	43,14 s
Course 800 m	Fém. 12-13 ans	2:49,58 min
	Masc. 12-13 ans	2:35,97 min
	Fém. 14-15 ans	2:46,20 min
	Masc. 14-15 ans	2:21,74 min
Course 1200 m	Fém. 12-13 ans	4:28,03 min
	Masc. 12-13 ans	4:16,53 min
	Fém. 14-15 ans	4:23,11 min
	Masc. 14-15 ans	4 :04,0 min
Course 2000 m	Fém. 14-15 ans	8:13,33 min
	Masc. 14-15 ans	6:57,74 min

*Moyenne de la 3^e position en 2019, 2022 et 2023



RECORDS

Records féminin 12-13 ans

Adopté: **août 2023**

Discipline	Nom	Région	Temps / Distances	Année
80 m	Taylor-Lynn Brun	Sud-Est	10,81 s	2023
150 m	Maryline Nowlan	Kent	19,56 s	2011
800 m	Gabrielle Côté	Kent	2 min 31,18 s	2017
1200 m	Gabrielle Côté	Kent	3 min 59,96 s	2017
Saut en hauteur	Janica Schofield	Sud-Est	1,46 m	2012
Saut en longueur	Adèle Arsenault	Île-du-Prince-Édouard	4,55 m	2011
Poids (3 kg)	Audrée Leblanc	Sud-Est	9,62 m	2019
Disque (750 g)	Sara Eve Noel	Chaleur	29,23	2011
Javelot (400 g)	Catherine LeBoeuf	Sud-Est	31,42 m	2008
Relais 4x100 m	Erika Despres Janelle Hébert Avery Erb Adèle Roy	Sud-Est	55,49 s	2017

Discipline	Nom	Région	Temps / Distances	Année
60 m*	Cassandra Colin Leslie Shabani	Nouvelle-Écosse Chaleur	8,4 s	2007 2003
100 m*	Véronique Lagacé	Chaleur	13,34 s	2000
200 m*	Nadia Leblanc	Kent	28,8 s	2001
400 m*	Michelle O'Connell	Chaleur	1 min 07,5 s	1986
600 m*	Maryse Giard	Sud-Est	1 min 46,19 s	2002
1500 m*	Julie Dupuis	Kent	5 min 15,6 s	1988
Poids (2,7 kg)*	Christine Richard	Kent	10,48 m	1999
Disque (1 kg)*	Denise Pelletier	Kent	25,62 m	1991
Disque modifié (1 kg)*	Julie Vautour	Kent	26,11 m	2003
Javelot (600 g)*	Christine Doucet	Chaleur	34,16 m	1991
Relais medley (200 m, 100 m, 100 m, 600 m)*	Rebecca Arseneau Geneviève Gould Cynthia Beaudry Marise Giard	Sud-Est	2 min 46,63 s	2002
Relais Medley (200 m, 100 m, 100 m, 800 m)*	Nancy Mallais Marie-Hélène Chiasson Catherine Chiasson Renée Pétrie	Péninsule Acadienne	3 min 42,6 s	2001

*Discipline ne faisant plus partie de la programmation de la Société des Jeux de l'Acadie inc.



Records masculin 12-13 ans

Adopté: août 2019				
Discipline	Nom	Région	Temps / Distances	Année
80 m	Cameron Levesque	Madawaska-Victoria	10,44	2013
150 m	Francis Thériault	Péninsule acadienne	19,19 s (e)	2010
800 m	Antoine Roy	Chaleur	2 min 16,02 s (e)	2017
1200 m	Antoine Roy	Chaleur	3 min 40,83 s	2017
Saut en hauteur	Mario Breau	Kent	1,54 m	1987
Saut en longueur	Dominik P. Arseneault	Restigouche	5,16 m	2007
Poids (3 kg)	Alec Pineault	Restigouche	12,92 m	2014
Disque (750 g)	Yannis Jean	Péninsule acadienne	34,84 m	2012
Javelot (400 g)	Olivier Landry	Péninsule acadienne	45,18 m	2014
Relais 4x100 m	Jacob Boudreau Alexander Aubé Xavier LeBlanc-Martin Jérémie McGraw	Chaleur	52,38 s (e)	2010

Discipline	Nom	Région	Temps / Distances	Année
60 m*	Philip Roy Alexandre Coholan	Chaleur Sud-Est	7,9 s	2005 2006
100 m*	Daniel St-Laurent	Restigouche	12,4 s	1983
200 m*	Gilbert Blanchard	Péninsule acadienne	26,3 s	1989
400 m*	André Chiasson Daniel Basque	Péninsule acadienne	1 min 02,5 s	1991 1988
600 m*	Paul Tremblay	Sud-Est	1 min 41,11 s (e)	2010
1500 m*	Mathieu Morrison	Chaleur	4 min 49,09 s (e)	1997
3000 m*	Joël Bourgeois	Sud-Est	10 min 32,5 s	1984
Triple saut*	Luc Michaud	Madawaska-Victoria	8,78 m	1980
Poids (2,7 kg)*	Nicholas Thériault	Péninsule acadienne	14,56 m	1996
Disque (1 kg)*	Brian McNeil	Île-du-Prince-Édouard	35,16 m	1991
Disque modifié (1 kg)*	Kevin McGrath	Kent	31,20 m	2008
Javelot (500 g)*	Joey Arseneau	Chaleur	41,84 m	2008
Javelot (600 g)*	Serge Michaud	Madawaska-Victoria	39,92 m	1982
Relais medley (200 m, 100 m, 100 m, 600 m)*	Vincent Riendeau Stéphane Cormier Jonathan Stephenson Daniel Bourgeois	Sud-Est	2 min 42,68 s	2002
Relais Medley (200 m, 100 m, 100 m, 800 m)*	Martin Lavallée Jean-Philippe LeBlanc Rémi Valdron Maxime Lavallée	Restigouche	3 min 39,4 s	2001

* Discipline ne faisant plus partie de la programmation de la Société des Jeux de l'Acadie inc.



Records féminin 14-15 ans

Adopté: **août 2023**

Discipline	Nom	Région	Temps / Distances	Année
100 m	Janelle Comeau Jolène Harvey	Péninsule Acadienne Chaleur	12,90 s	2001 2023
200 m	Amy Lynn Grant	Chaleur	26.35 s(e)	2010
300 m	Cassandra Long	Madawaska-Victoria	42,10 s	2014
800 m	Geneviève Lalonde	Sud-Est	2 min 20,1 s	2006
1200 m	Isabella Lemaire	Sud-Est	3 min. 52,33 s	2017
2000 m	Isabella Lemaire	Sud-Est	6 min. 48,34 s	2017
Saut en hauteur	Nicole Allain	Kent	1,58 m	1985
Saut en longueur	Vicky Leblanc	Kent	4,90 m	1988
Poids (3kg)	Katelyn Miligan	Île-du-Prince-Édouard	11,29 m	2016
Disque (1 kg)	Denise Pelletier	Kent	34,60 m	1993
Javelot (500 g)	Janelle Hébert	Sud-Est	34,78 m	2018
Relais 4x100 m	Roxanne Albert Vickie Albert Manon Vautour Erika Blackmore	Kent	53,04 s	2017

Discipline	Nom	Région	Temps / Distances	Année
80 m haies (76,20 cm)*	Annick Picard	Kent	13,2 s	1993
100 m haies (84 cm)*	Charline Chiasson	Péninsule Acadienne	19,3 s	1987
400 m*	Amy Lynn Grant	Chaleur	1 min 00.41 s(e)	2010
1500 m*	Geneviève Lalonde	Sud-Est	4 min 45,10 s	2006
3000 m*	Isabelle Cormier	Sud-Est	10 min 36,81 s	2002
1500 m marche*	Suzanne Godin	Péninsule Acadienne	7 min 42,0 s	1984
Poids (4 kg)*	Kathy Haché	Péninsule Acadienne	10,66 m	1988
Javelot (600 g)*	Christine Doucet	Chaleur	37,12 m	1993
Relais medley (400 m, 200 m, 200 m, 800 m) *	Catherine Guitard Alexandra LeGresley Shanie Cormier Eléna Boudreau	Chaleur	4 min 33,97s (e)	2008
	Geneviève Bourgeois Catharina Brousseau Julie Léger Genevieve Lalonde	Sud-Est	4 min 33,8s	2006

*Discipline ne faisant plus partie de la programmation de la Société des Jeux de l'Acadie inc.



Records masculin 14-15 ans

Adopté: août 2019				
Discipline	Nom	Région	Temps / Distances	Année
100 m	Gabriel LeBlanc	Sud-Est	11,42 s	2000
200 m	Alexandre Coholan	Sud-Est	24,03 s	2008
300 m	Jeremy Michaud	Madawaska-Victoria	39,05 s	2018
800 m	Pierre Dumouchel	Sud-Est	2 min 05,73 s	2011
1200 m	François Richard	Sud-Est	3 min. 26,96 s	2017
2000 m	François Richard	Sud-Est	5 min. 59,53 s	2018
15au ten hauteur	Jason Thomas	Sud-Est	1,72 m	1990
15au ten longueur	Joey Savoie	Sud-Est	6,24 m	2000
Poids (4 kg)	Nicolas Thériault	Péninsule Acadienne	15,31 m	1998
Disque (1 kg)	François Duguay	Péninsule Acadienne	46,66 m	2001
Javelot (600 g)	Kristof Mercier	Nouvelle-Écosse	45,69 m	2014
Relais 4x100 m	Alexandre Coholan Joshua Daley Jeremy Clarke André Bourgeois	Sud-Est	46,99 s (e)	2008

Discipline	Nom	Région	Temps / Distances	Année
100 m haies (91 cm)*	Michel Poirier	Chaleur	16,2 s	1988
100 m haies (83,82 cm)*	Sébastien Robichaud	Péninsule Acadienne	16,5 s	2003
400 m*	Grégoire Arsenault	Chaleur	53,5 s	2006
1500 m*	Mathieu Morrison	Chaleur	4 min 24,3 s	1999
3000 m*	Ryan Cassidy	Sud-Est	9 min 15,37 s (e)	2008
1500 m marche*	Ronald Comeau	Kent	7 min 52,5 s	1985
Triple saut*	Glen Landry	Péninsule Acadienne	10,92 m	1980
Javelot (800 g)	Eric Lebouthillier	Péninsule Acadienne	48,34 m	1991
Relais medley* (400 m, 200 m, 200 m, 800 m)	Alexandre Arseneau Alexandre Coholan Ryan Cassidy Jean-Sébastien Landry	Sud-Est	3 min 57, 11 s (e)	2008

*Discipline ne faisant plus partie de la programmation de la Société des Jeux de l'Acadie inc.



Records féminin para 17 ans et moins

Adopté: août 2023

Discipline	Nom	Région	Temps / Distances	Année
100 m fauteuil roulant	Renelle Béliveau	Sud-Est	38,66 s	2015
Poids ambulateur	Sophia Allen	Île-du-Prince-Édouard	5.38 m	2023
100 m ambulateur	Christelle Doiron	Chaleur	20,77 s	2019
Disque (3kg)	Sophia Allen	Île-du-Prince-Édouard	9.88 m	2023

Records masculin para 17 ans et moins

Adopté: août 2023

Discipline	Nom	Région	Temps / Distances	Année
100 m fauteuil roulant	Jacob Leblanc	Sud-Est	19,54 s	2015
Poids ambulateur	Nicholas Legacy	Sud-Est	5,85 m	2018
100 m ambulateur	Liam Arsenault Xavier Bourque	Sud-Est	17,10 s	2023
Disque (3kg)	Xavier Bourque	Sud-Est	13.73 m	2023
Poids Fauteuil roulant	Caleb Gallant	Sud-Est	1.27 m	2023
Disque Fauteuil roulant (750g)	Caleb Gallant	Sud-Est	2.38 m	2023

Records féminin 16-17 ans

Adopté: **août 2013**

Discipline	Nom	Région	Temps / Distances	Année
100 m*	Isabelle Després	Kent	12,67 s (e)	1997
200 m*	Isabelle Després	Kent	27,74 s (e)	1997
400 m*	Marie-Josée Richard	Kent	1 min 06,44 s (e)	1997
800 m*	Marie-Josée Richard	Kent	2 min 42,9 s (e)	1998
1500 m*	France Saulnier	Sud-Est	5 min 58,52 s (e)	1998
3000 m*	Marie-Josée Richard	Kent	12 min 26,4 s (e)	1997
Saut en hauteur*	Ghislaine LeBlanc	Sud-Est	1,47 m	1997
Saut en longueur*	Isabelle Després	Kent	4,90 m	1997
Poids (4 kg)*	Tania Morrison	Chaleur	9,28 m	1997
Disque (1 kg)*	Tania Morrison	Chaleur	29,48 m	1997
Javelot (600 g)*	Céline Lavigne	Chaleur	35,76 m	1997
Relais 4x100 m*	Émilie Clavet Ghislaine LeBlanc Élisa Poirier Julie LeBlanc	Sud-Est	55,93 s (e)	1997

*Discipline ne faisant plus partie de la programmation de la Société des Jeux de l'Acadie inc.



Records masculin 16-17 ans

Adopté: <u>août 2013</u>				
Discipline	Nom	Région	Temps / Distances	Année
100 m*	Louis Poirier	Nouvelle-Écosse	11,45 s (e)	1997
200 m*	Eric Chiasson	Chaleur	23,29 s (e)	1997
400 m*	Marc LeBlanc	Sud-Est	52,95 s (e)	1997
800 m*	Marc LeBlanc	Sud-Est	2 min 06,57 s (e)	1997
1500 m*	Peter Merriam	Péninsule Acadienne	4 min 26,67 s (e)	1997
3000 m*	Peter Merriam	Péninsule Acadienne	9 min 48,49 s (e)	1997
Saut en hauteur*	Jean-Sébastien Hébert	Péninsule Acadienne	1,74 m	1997
Saut en longueur*	Marco Mazerolle	Kent	5,64 m	1997
Poids (5,4 kg)*	Rémi Comeau	Sud-Est	14,46 m	1997
Disque (1,62 kg)*	Rémi Comeau	Sud-Est	39,06 m	1997
Javelot (800 g)*	Philippe Saucier	Madawaska-Victoria	49,64 m	1998
Relais 4x100 m*	Cédric Landry Mathieu N.-Landry Bernard Pinet Jean Thériault	Péninsule Acadienne	48,47 s (e)	1997

*Discipline ne faisant plus partie de la programmation de la Société des Jeux de l'Acadie inc.

